

EXIGENCES RELATIVES AUX DEMANDES D'INDEMNITÉ

ASSURANCE-VIE DE CRÉDIT

Exigences : Copie :

- De la demande de crédit
- Du billet à ordre
- De la Preuve de décès – Déclaration du médecin, si le décès est survenu au cours des 2 années suivant la date d'effet de la garantie d'assurance et/ou si le solde à la date du décès est supérieur à 75 000 \$
- De la déclaration de décès du directeur de services funéraires ou du certificat de décès provincial si le décès est survenu après les deux premières années d'effet de l'assurance et/ou si le solde à la date du décès est inférieur à 75 000 \$

DATE DE L'AVANCE DU PRÊT	MONTANT TOTAL DU PRÊT	SI REFINANCÉ OU RENOUEVÉ, MONTANT DE LA NOUVELLE SOMME D'ARGENT AVANCÉE	TAUX D'INTÉRÊT À LA DATE DU DERNIER PAIEMENT DU CAPITAL/INTÉRÊT AVANT LE DÉCÈS	DATE DU DERNIER PAIEMENT DU CAPITAL OU INTÉRÊT AVANT LE DÉCÈS	SOLDE DU CAPITAL AVANT LE DÉCÈS
1) _____	_____	_____	_____	_____	_____
2) _____	_____	_____	_____	_____	_____

LIGNE DE CRÉDIT

Exigences : Copie :

- De la demande de ligne de crédit
- De l'accord de ligne de crédit
- Des 12 mois de relevés indiquant les activités d'emprunt de la ligne de crédit avant le décès
- De la Preuve de décès – Déclaration du médecin

DATE DE L'AVANCE DE LA LIGNE DE CRÉDIT	LIMITE DE LA LIGNE DE CRÉDIT	SI REFINANCÉE OU RENOUEVÉE, MONTANT DE LA NOUVELLE SOMME D'ARGENT AVANCÉE	TAUX D'INTÉRÊT À LA DATE DU DERNIER PAIEMENT DU CAPITAL/INTÉRÊT AVANT LE DÉCÈS	DATE DU DERNIER PAIEMENT DU CAPITAL OU INTÉRÊT AVANT LE DÉCÈS	SOLDE DU CAPITAL AVANT LE DÉCÈS
1) _____	_____	_____	_____	_____	_____
2) _____	_____	_____	_____	_____	_____

ASSURANCE COLLECTIVE HYPOTHÉCAIRE

Exigences : Copie :

- De la convention hypothécaire initiale
- De la convention de renouvellement la plus récente (s'il y a lieu)
- Des 6 mois de relevés hypothécaires antérieurs au décès
- De la Preuve de décès – Déclaration du médecin, si le décès est survenu au cours des 2 années suivant la date d'effet de la garantie d'assurance et/ou si le solde à la date du décès est supérieur à 75 000 \$
- De la déclaration de décès du directeur de services funéraires ou du certificat de décès provincial pour toutes d'indemnité d'assurance collective hypothécaire

DATE DE L'AVANCE DU PRÊT HYPOTHÉCAIRE	MONTANT TOTAL DU PRÊT HYPOTHÉCAIRE	SI REFINANCÉ OU RENOUEVÉ, MONTANT DE LA NOUVELLE SOMME D'ARGENT AVANCÉE	TAUX D'INTÉRÊT À LA DATE DU DERNIER PAIEMENT DU CAPITAL/INTÉRÊT AVANT LE DÉCÈS	DATE DU DERNIER PAIEMENT DU CAPITAL OU INTÉRÊT AVANT LE DÉCÈS	SOLDE DU CAPITAL AVANT LE DÉCÈS
1) _____	_____	_____	_____	_____	_____
2) _____	_____	_____	_____	_____	_____

Est-ce que l'un(e) ou l'autre de ces prêts/hypothèques étaient arriérés ? Si «OUI», lequel/laquelle et pendant combien de temps ?

Les renseignements fournis aux présentes seront utilisés par CUMIS aux fins de gestion des sinistres et à toutes autres fins légitimes conformément aux lois fédérales et provinciales applicables, selon le cas.